



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



POINT DE SITUATION...VU PAR LES SURVEILLANTS...

Le 27 mars dernier, le Directeur du Centre de Détention de CHATEAUDUN nous a fait un « point de situation ». Comme à son habitude, celui-ci a commencé par essayer, une nouvelle fois, de discréditer les différentes Organisations Syndicales pour ensuite nous matraquer d'une longue liste de travaux réalisés sur l'établissement. Il a enfin terminé son beau discours avec une dose d'ironie en nous informant que tout ce qui est fait n'a pour but que d'améliorer le bien-être des surveillants. Le S.P.S. ne pouvait pas laisser passer, une nouvelle fois, ce long récit sans réagir.

Les Surveillant(e)s ne sont pas dupes, Monsieur le Directeur, voilà maintenant plus d'un an que vous mettez en avant les futures élections professionnelles pour essayer de dévaloriser les différentes organisations et ainsi régner tel un dictateur sur le Centre de Détention de CHATEAUDUN. A croire que vous-même vous êtes déjà en campagne électorale. Vous affirmez que les actions entreprises par les Organisations Syndicales n'ont pour but que de glaner quelques voix.

Pour le S.P.S, nous affirmons que chaque action est une réponse au délabrement de nos conditions de travail que vous nous infligez depuis bientôt 4 ans. Le S.P.S. se trompe (ou pas) mais peut-être que l'appât des primes d'objectifs est plus important que le confort des Surveillants... ceux-ci seront les plus à même à juger.

Revenons maintenant à ce « point de situation ». Effectivement, la vérité est toujours bonne à entendre et nous allons faire en sorte d'apporter notre touche à votre « bonne » parole.

Les travaux :

Le S.P.S. ne mettra pas en doute les 10 millions d'euro engagés sur le Centre de Détention mais tient à apporter des petites précisions.

- La poursuite vidéo des émetteurs-récepteurs n'est toujours pas en fonction malgré les demandes répétées du S.P.S.
- Le redéploiement de l'ancien tunnel à rayon X dans le couloir du greffe est une bonne chose ò encore faudrait-il que celui-ci soit branché...
- L'installation de grille au bâtiment E... Les serrures étaient-elle en option ?
- création des salles de musculation en secteur d'autonomie... 9 sur les 10 annoncées... mais où est donc passé la 10ème ?

La sécurité :

Les chiffres laissent la place à toutes les interprétations possibles... Vous pensez que la baisse des agressions est due en partie à ces travaux. **Pour le S.P.S., nous pensons qu'elle résulte en partie à des réponses judiciaires apportées envers les auteurs de violences contre les dépositaires de l'autorité publique et eh oui monsieur la vérité est là !**

Comme vous l'indiquez, notre taux d'occupation est d'environ 94%, certes bien en dessous du taux d'occupation des Maisons d'Arrêt, cependant dans la moyenne haute nationale des Centres de Détention. **Pour précision, le Centre de Détention est le 6ème CD avec le taux de remplissage le plus élevé sur les 26 que comporte l'administration.**

Vous nous faites part de nos mauvaises pratiques (une nouvelle fois) concernant la sécurité de l'établissement pour justifier vos actions. Revenons quelques années en arrière et attardons nous juste un instant sur les PIC... Le S.P.S. s'interroge quel agent sera désigné pour remonter en détention au milieu des émeutiers pour libérer son ou sa collègue de **sa prison** en feu comme ce fut le cas le 20 août 2013 ò ?

La sécurité ne peut pas tout justifier. Ou alors expliquer nous où est la sécurité quand un Officier effectue une fouille en service de nuit assisté uniquement de deux personnels, avec en sa possession un badge sans aucune restriction d'accès, le trousseau des portes d'intervention ainsi que les trousseaux d'intervention des bâtiments ? **C'est vrai, un Officier ne risque rien... à moins qu'on oublie de préciser que cette fouille s'est terminée avec une agression et une mise en prévention** .

Les rondes véhicules :

En effet, lors du dernier CTS, le Directeur Adjoint nous a fait part de multiples sollicitations de la part des agents concernant la fatigue subie lors du service de nuit et notamment lors du service posté au véhicule « mauvais tour ». Pour répondre à ces demandes, et surtout dans un souci de conformité, celui-ci propose de mettre en place un système de « poussette ».

Le S.P.S. s'est opposé à cette mise en place, convaincu que ce système ne ferait que renforcer l'état de fatigue de l'ensemble des Surveillants en service de nuit.

Les rondes de nuits :

Effectivement, aujourd'hui les rondes en bâtiment sont effectuées par un unique agent sur l'intégralité de la nuit. **Pour répondre à la réglementation en vigueur, le S.P.S. demande que le service de nuit se fasse à 10 agents au lieu de 9 actuellement. De plus, nous demandons l'abandon du nouveau système de ronde.** Il est possible de modifier l'ordre des rondes sans que les surveillants fassent les girouettes toute la nuit pour déstabiliser les détenus selon vos dires.

Le service des agents :

Toujours lors du dernier CTS, les organisations vous ont avisé qu'une consultation des agents serait effectuée afin de vous apporter une réponse sur ce service. **Nous vous informons par la présente que les agents consultés sont favorables au travail sur un nouveau service.**

De plus, vous mettez en avant la pause méridienne payée aux agents 12h, sauf erreur de notre part, celle-ci ne présentait aucun soucis de conformité à partir du moment où les agents étaient dans l'obligation de rester sur le domaine pénitentiaire.

Sécurité du personnel en détention :

Vous terminez votre analyse en affirmant ne pas avoir entraîné de travail supplémentaire aux Surveillants, nous ne devons pas avoir la même notion du travail quand on voit la multitude de tâches rajoutées aux Surveillants depuis votre arrivée : multiplication des rondes véhicule, multiplication des allers-retours lors des rondes en détention, distribution eau chaude, les conséquences de la journée continue des ateliers à leur retour en bâtiment, mode dégradé dont vous êtes le responsable en ayant créé des faisant fonctions

Pour conclure, vous nous souhaitez bon courage, sur ce point nous vous rejoignons, car en effet, il va en falloir du courage pour continuer à supporter cette dégradation de nos conditions de travail !

Au plaisir de vous relire

Le Bureau Local S.P.S, le 29 mars 2017.